

Face au Covid-19, Corolis agit afin de limiter la propagation du virus.

- **Un nettoyage renforcé chaque jour.**

Corolis nettoie ses bus chaque jour pour transporter ses voyageurs dans des conditions optimales de propreté. **Depuis lundi 16 mars, ce nettoyage a été renforcé et adapté aux exigences de désinfection des surfaces dues au coronavirus.** Des produits désinfectants spécifiques sont donc appliqués chaque jour dans les bus pour la désinfection des surfaces.

- **Application d'un périmètre de sécurité autour des conducteurs.**

Notre personnel de conduite est indispensable au maintien du service. C'est pourquoi **nous avons décidé d'instaurer en accord avec la Communauté d'Agglomération un périmètre de sécurité autour du poste de conduite dans le but de limiter les contacts physiques.**

Dans cette même finalité, deux règles de précaution ont été mises en place :

- **Montée dans les bus uniquement par les portes arrière**
- **Suspension des ventes de titres de transport à bord des bus**
- **Interdiction de passer sous la barrière du périmètre**

- **Fermeture temporaire de l'Agence Commerciale.**

Afin de protéger nos collaborateurs et nos voyageurs, l'Agence commerciale est fermée au public depuis le lundi 16 mars. Néanmoins, **nos agents restent joignables par téléphone au 03 44 45 10 11**, du lundi au vendredi, de 9h à 12h puis de 13h à 17h afin de pouvoir vous renseigner au mieux et répondre à vos questions.

- **Mise en place d'un service minimum.**

En adéquation avec les directives gouvernementales en vigueur, un service minimum a été instauré depuis le mercredi 18 mars afin de limiter la propagation du virus. Ainsi, **seules les lignes C1, C2 et 3 circulent à des horaires restreints** consultables sur notre site corolis.fr

Nous vous rappelons que les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- ⇒ Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- ⇒ Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- ⇒ Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- ⇒ Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- ⇒ Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

- **Des préconisations sanitaires, aussi dans le bus.**

Nous rappelons à nos voyageurs que les gestes barrières et réflexes sanitaires doivent être aussi respectés dans le bus afin de protéger la santé de chacun.

- **Respect d'une distance d'1 mètre entre chaque passager dans la mesure du possible**

- *Respect du périmètre de précaution autour du poste de conduite*
- *Se laver les mains très régulièrement*
- *Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades*
- *Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique*
- *Ne pas jeter ses mouchoirs et autres déchets dans le bus*

En cas de symptômes, ne pas emprunter le bus et appeler directement le 15

- **Une équipe de prévention sur le terrain.**

L'équipe de contrôle Corolis effectue de la prévention et informe les voyageurs des mesures, gestes sanitaires à adopter chaque jour à bord des bus ou encore des modifications d'horaires.